RCS : GRENOBLE
Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1973 B 00031
Numéro SIREN : 073 500 316
Nom ou dénomination : REMAT

Ce dépôt a été enregistré le 29/07/2020 sous le numéro de dépôt B2020/008988

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

..... *GRENOBLE*

Date : 29/07/2020

1529899

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2020/008988**
n°de gestion : **1973B00031**
n°SIREN : **073 500 316 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 29/07/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

REMAT - Société par actions simplifiée
route de Grenoble 38430 Saint-jean-de-moirans -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1529899

Greffe du Tribunal de Commerce de Grenoble - place Firmin Gautier - CS 90150
38019 GRENOBLE Cedex 1
Tél : 04 56 58 50 67 - Fax : 04 56 58 50 00

I. BILAN AU 31/12/2019

2020

Sous le N° 8988

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	13 881	6 381	7 500	7 500
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	35 905	33 264	2 641	3 148
Constructions	562 270	457 772	104 498	119 308
Installations techniques, mat. et outillage	131 610	124 912	6 697	9 057
Autres immobilisations corporelles	438 576	412 918	25 659	27 597
Immobilisations en cours				3 624
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	850 840		850 840	850 840
Créances rattachées à des participations	570 600		570 600	1 065 600
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	9 193		9 193	9 193
ACTIF IMMOBILISE	**2 612 875**	**1 035 246**	**1 577 629**	**2 095 866**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	999		999	724
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	675 769	160 627	515 142	509 262
Avances, acomptes versés sur commandes	35		35	
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 599 818	95 181	1 504 637	1 465 019
Autres créances	656 061	197 707	458 354	658 417
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	2 922		2 922	2 509
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	22 669		22 669	22 794
ACTIF CIRCULANT	**2 958 272**	**453 515**	**2 504 757**	**2 658 724**
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**5 571 147**	**1 488 761**	**4 082 386**	**4 754 590**

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2019	Exercice 2018
Capital social ou individuel (dont versé : 87 376)	87 376	87 376
Primes d'émission, de fusion, d'apport	394 870	394 870
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	8 738	8 738
Réserves statutaires ou contractuelles	2 000 000	2 000 000
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	25 768	25 768
Report à nouveau	80 772	79 785
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**-119 409**	**252 193**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	49 249	50 480
CAPITAUX PROPRES	**2 527 363**	**2 899 209**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	11 616	10 990
Provisions pour charges	108 291	122 343
PROVISIONS	119 907	133 333
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	41 542	50 447
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	599 381	729 976
Dettes fiscales et sociales	335 688	448 868
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	458 506	492 758
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	1 435 116	1 722 048
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 082 386	4 754 590

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2019

Rubriques	Exercice 2019 France	Exportation	Total	Exercice 2018
Ventes de marchandises	5 549 303		5 549 303	6 606 989
Production vendue de biens				
Production vendue de services	633 299		633 299	826 975
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**6 182 602**		**6 182 602**	**7 433 964**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			273 069	240 855
Autres produits			120 747	83 406
PRODUITS D'EXPLOITATION			**6 576 418**	**7 758 225**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			4 001 480	4 802 843
Variation de stock (marchandises)			17 341	-21 642
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			956 156	973 283
Impôts, taxes et versements assimilés			122 498	144 744
Salaires et traitements			804 353	915 344
Charges sociales			348 793	386 571
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			37 643	47 939
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			417 537	252 003
Dotations aux provisions			19 877	13 868
Autres charges			39 573	35 029
CHARGES D'EXPLOITATION			**6 765 253**	**7 549 981**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**-188 835**	**208 243**
PRODUITS FINANCIERS			**78 994**	**82 251**
Produits financiers de participations			78 958	82 237
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			28	
Autres intérêts et produits assimilés			8	14
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**2 136**	**1 215**
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			2 136	1 215
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			**76 858**	**81 036**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**-111 977**	**289 279**
PRODUITS EXCEPTIONNELS			**16 236**	**19 381**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			10 194	4 645
Produits exceptionnels sur opérations en capital			2 900	6 734
Reprises sur provisions et transferts de charges			3 141	8 002
CHARGES EXCEPTIONNELLES			**2 428**	**8 725**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			519	4 925
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				2 458
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			1 910	1 342
RESULTAT EXCEPTIONNEL			**13 807**	**10 656**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			21 240	18 348
Impôts sur les bénéfices				29 395
TOTAL DES PRODUITS			**6 671 648**	**7 859 857**
TOTAL DES CHARGES			**6 791 057**	**7 607 664**
BENEFICE OU PERTE			**-119 409**	**252 193**

III. ANNEXE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE 8

1.1. ACTIVITE DE LA SOCIETE 8
1.2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE 8

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE 9

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES 10

3.1. IMMOBILISATIONS 11
3.1.1. Immobilisations incorporelles 11
3.1.2 Immobilisations corporelles 11
3.1.3 Dépréciation exceptionnelle des immobilisations incorporelles et corporelles 12
3.1.4 Immobilisations financières 13
3.2. EVALUATION DES STOCKS DE MARCHANDISES 13
3.3. CREANCES 13
3.4. PROVISIONS REGLEMENTEES 13
3.5. DEROGATIONS AUX PRINCIPES GENERAUX 14
3.5.1 Changement de méthode d'évaluation 14
3.5.2 Changements de méthode de présentation 14

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF 15

4.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES 15
4.1.2 Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice 15
4.1.3 Tableau des amortissements 15
4.1.4 Provision pour dépréciation des immobilisations 16
4.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES 16
4.3. COMPTES DE STOCKS DE MARCHANDISES ET DE TRAVAUX EN COURS 17
4.4. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET DES CREANCES 17
4.5. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES 18
4.6. CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES 18
4.7. CREANCES REPRESENTEES PAR DES EFFETS DE COMMERCE 19
4.8. PRODUITS A RECEVOIR 19
4.9. COMPTES DE REGULARISATION 19
4.9.1 Charges constatées d'avance 19
4.10. CREANCES SUR LES ENTREPRISES LIEESERREUR ! SIGNET N

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF 20

5.1. CAPITAUX PROPRES 20
5.2. ETAT DES PROVISIONS 20
5.2.1 Provisions pour risques 21
5.2.2 Provisions pour charges 21
5.2.2.1 Provisions pour indemnités de fin de carrière 21
5.2.2.2 Provisions pour médailles du travail 22
5.2.3 Provision pour dépréciation des immobilisations 23
5.2.4 Provision amortissements dérogatoires 24
5.2.5 Provisions pour dépréciation des stocks 24
5.2.6 Provisions pour dépréciation des créances 24
5.3. ETATS DES ECHEANCES DES DETTES 25
5.4. CHARGES A PAYER 26
5.5. DISPONIBILITES ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE 26
5.6. COMPTES DE REGULARISATION 27
5.6.1 Produits constatés d'avance 27
5.7. DETTES SUR LES ENTREPRISES LIEESERREUR ! SIGNET NON DE

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT 28

6.1. VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES 28
6.2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION 28
6.3. RESULTAT FINANCIER 29
6.4. RESULTAT EXCEPTIONNEL 29
6.5. PARTICIPATION DES SALARIES 30
6.6. IMPOT SUR LES BENEFICES 30
6.6.1 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices 30

6.6.2 Fiscalité différée et latente.....31

6.6.3 Incidence sur le résultat de l'application des dispositions fiscales32

7. INFORMATIONS DIVERSES.....33

7.1. EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE ET INTERIMAIRE33

7.2. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE .. 33

7.3. LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS 33

7.4. REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION 33

7.5. ENGAGEMENTS FINANCIERS 34

7.5.1 Engagements donnés 34

7.5.2 Engagements reçus 34

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Activité de la société

La société REMAT a pour activité le commerce de matériaux de construction, commerce de gros interentreprises de bois et de matériaux de cuisines.

1.2. Faits caractéristiques de l'exercice

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2019 au 31/12/2019 soit une durée de 12 mois.

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE l'EXERCICE

L'épidémie du virus Covid-19 engendre à compter du 17 mars 2020 des impacts significatifs sur l'activité du Groupe, avec notamment la fermeture des sites de distribution. La totalité des effets liés à cette situation exceptionnelle est encore difficilement mesurable à ce stade (perte de chiffre d'affaires, partiellement compensée par l'indemnisation du chômage partiel). Dans le cadre des estimations retenues pour l'arrêté des comptes clos le 31 décembre 2019, REMAT ne remet pas en cause ses perspectives à long terme.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ✓ continuité de l'exploitation,
- ✓ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ✓ indépendance des exercices,

conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Options retenues :

Frais d'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles	Charges
Frais d'acquisition d'immobilisations financières	Inclus dans le coût d'acquisition
Coûts des emprunts	Charges

Comptes sociaux :

Les comptes annuels sont établis selon les règles énoncées par le plan comptable général suivant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 mis à jour par le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016, et les principes généralement admis dans la profession.

3.1. Immobilisations

3.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles distinguent les éléments liés à la clientèle (droit au bail et fonds commerciaux) et les éléments résultant d'un droit de propriété industrielle (marques et logiciels).

Les marques acquises (sans durée de vie limitée) ne sont pas amorties et les frais de renouvellement des marques constituent des charges.

Les logiciels figurant à l'actif distinguent :

- Les logiciels acquis, indissociables du matériel et comptabilisés et immobilisations corporelles.
- Les logiciels utilisés de manière autonome.
- Les logiciels faisant partie d'un projet de développement.

Les deux derniers sont traités en immobilisations incorporelles.

La date du début d'amortissement est celle de la mise en service, date à laquelle l'immobilisation est en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Le mode d'amortissement est linéaire, et l'amortissement dérogatoire est pratiqué pour les logiciels acquis avant le 1er janvier 2017 ; celui-ci correspondant à la différence entre l'amortissement économique et l'amortissement admis sur le plan fiscal.

Amortissement économique : entre 3 et 4 ans

Amortissement fiscal : 1 an

3.1.2 Immobilisations corporelles

Pour répondre au règlement CRC 2002-10, la société a opté pour la méthode du coût historique amorti.

La méthode des composants a été retenue, en particulier pour les constructions.

Les immobilisations sont amorties sur la base de leur durée de vie en mode linéaire. En conséquence, l'amortissement correspond à la consommation des avantages économiques attendus.

La différence d'amortissement constatée entre la nouvelle durée d'utilité (économique) et la durée d'usage (fiscale) est prise en compte par le biais d'un amortissement dérogatoire.

La base amortissable de certaines immobilisations (matériels de transports et chariots élévateurs) a été réduite de la valeur résiduelle.

Cette valeur résiduelle a été prise en compte chaque fois qu'il a été possible de la mesurer de manière fiable ; cette valeur correspondant au montant, net des coûts de sortie attendus, que l'on obtiendrait de la cession de l'actif sur le marché à la fin de son utilisation.

Les durées d'amortissement sur la base de leur durée d'utilisation sont les suivantes :

Biens Immobiliers décomposés :

Terrassement, structure de l'ouvrage	30 ans
Toiture	20 ans
Second œuvre, aménagements intérieurs, installations	10 ans
Enrobés, espaces verts et clôtures	8 ans

Biens Mobiliers non décomposés :

Matériels de transport	8 ans
Chariots élévateurs	8 ans
Matériels et outillages divers	entre 4 et 10 ans
Matériels de bureau	entre 1 et 6 ans
Matériels informatiques	entre 1 et 3 ans
Mobilier divers	10 ans

Les valeurs immobilisées figurent à l'actif, soit pour une valeur historique, soit pour leur valeur réévaluée (réévaluation légale de 1976).

3.1.3 Dépréciation exceptionnelle des immobilisations incorporelles et corporelles

En cas d'indice de perte de valeur, un test de valeur est mis en œuvre.

D'une manière générale, ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable, qui correspond au montant le plus élevé entre leur valeur vénale et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

Pour les immobilisations non amortissables, le test de dépréciation est mis en œuvre chaque année.

Cette méthode de dépréciation des actifs ne s'applique pas au cours des 3 premières années d'existence des unités génératrices de trésorerie, dans le cadre d'une création, d'une réfection ou d'une reprise de société.

Aucune dépréciation sur éléments corporels n'a été constatée sur l'exercice.

3.1.4 Immobilisations financières

Participations et autres titres :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

En fin d'exercice, les titres de participation ont fait l'objet d'une comparaison entre leur coût d'entrée et la quote-part d'actif net es filiales en tenant compte des éventuelles plus values latentes et des perspectives d'avenir des sociétés concernées. Les titres de participation qui recèleraient des moins values latentes font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Les mouvements de créances rattachées à des participations correspondent à des avances de trésorerie entre la société mère SAMSE et ses filiales. Ces avances ont été rémunérées au taux de 0.3% du 01/01/2019 au 31/12/2019.

3.2. Evaluation des stocks de marchandises

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré majoré des coûts de transport et d'un coefficient d'approche. Ils sont minorés de l'impact des rabais, remises, ristournes et escomptes sur les achats.

Les stocks constitués d'approvisionnement en provenance de la plateforme groupe sont majorés d'un coefficient d'approche.

Une dépréciation de stocks, effectuée article par article, est calculée en tenant compte du taux de rotation du stock depuis le début de l'exercice et éventuellement de l'obsolescence des marchandises liés à l'évolution des techniques utilisées.

3.3. Créances

Toutes les créances sont des créances à court terme sous réserve des créances douteuses pour lesquelles l'échéance ne peut être précisée.

Le poste « autres créances » correspond principalement aux remises fournisseurs de fin d'année.

La dépréciation des comptes clients (créances douteuses) a fait l'objet d'une appréciation cas par cas en fonction des risques encourus.

3.4. Provisions règlementées

Les provisions règlementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

3.5. Dérogations aux principes généraux

3.5.1 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3.5.2 Changements de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

4.1.2 Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2019
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	13 881				13 881
Total 1 Incorporelles	**13 881**	**0**	**0**	**0**	**13 881**
Terrains	35 905				35 905
Constructions sur sol propre	240 613	3 888			244 501
Constructions sur sol d'autrui	195 747	5 723		1 339	200 131
Constructions installations, agencements.....	117 638				117 638
Installations générales et agencements	200 806				200 806
Installations techniques, matériels et outillages	131 831			221	131 610
Matériel de transport	147 527				147 527
Matériel de bureau et informatique, mobilier	81 824	8 418			90 243
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	**1 151 891**	**18 029**	**0**	**1 560**	**1 168 361**
Immobilisations corporelles en cours	3 624	5 635		9 259	
Total 3 Encours Corporelles	**3 624**	**5 635**	**0**	**9 259**	**0**
Acomptes					
TOTAL	**1 169 396**	**23 664**	**0**	**10 819**	**1 182 242**

Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

4.1.3 Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements techniques :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2019
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	6 381			6 381
Total 1	**6 381**	**0**	**0**	**6 381**
Terrains	32 757	506		33 264
Constructions	434 690	24 420	1 339	457 772
Installations générales et agencements	195 636	2 048		197 684
Installations techniques, matériels et outillages	122 774	2 359	221	124 912
Matériel de transport	137 938			137 938
Matériel de bureau informatique, mobilier	68 987	8 309		77 296
Emballages récupérables et divers				
Total 2	**992 782**	**37 642**	**1 560**	**1 028 866**
TOTAL	**999 163**	**37 642**	**1 560**	**1 035 247**

4.1.4 Provision pour dépréciation des immobilisations

Se référer au paragraphe 5.2. Etat des provisions.

4.2. Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2018	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2019	Provision	Valeur Nette au 31/12/2019
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	1 916 440	4 607 000	5 102 000	1 421 440		1 421 440
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	9 193	1 528	1 528	9 193		9 193
TOTAL	**1 925 633**	**4 608 528**	**5 103 528**	**1 430 633**	**0**	**1 430 633**

4.3. Comptes de stocks de marchandises et de travaux en cours

Le montant des stocks se décompose ainsi :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2019
Matières premières	999		999
Marchandises	675 769	160 627	515 142
Produits finis			
En-cours de production de biens			
TOTAL	676 768	160 627	516 141

4.4. Provisions pour dépréciation des stocks et des créances

Se référer au paragraphe 5.2. Etat des Provisions.

4.5. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 2 858 340 € en valeur brute au 31/12/2019 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	**579 793**	**579 793**	**0**
Créances rattachées à des participations	570 600	570 600	
Prêts			
Autres immobilisations financières	9 193	9 193	
ACTIF CIRCULANT :	**2 278 548**	**2 278 548**	**0**
Clients	1 599 818	1 599 818	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux	1 817	1 817	
Etat : impôts et taxes diverses	177 532	177 532	
Groupe et associés	72 237	72 237	
Débiteurs divers	404 475	404 475	
Charges constatées d'avance	22 669	22 669	
TOTAL	2 858 341	2 858 341	0
Montants des prêts accordés en cours d'exercice	1 528		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	1 528		
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

4.6. Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Créances clients et comptes rattachés	1 599 818	95 181	1 504 637	1 465 019
Autres créances	656 061	197 707	458 354	658 417
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	2 255 879	292 888	1 962 991	2 123 436

Les provisions sont établies selon les modalités décrites au paragraphe 5.2.6.

4.7. Créances représentées par des effets de commerce

Les effets de commerce sont inclus dans le poste « Créances clients et comptes rattachés » :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Effets de commerce	144 714	159 397
TOTAL	144 714	159 397

4.8. Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Rabais, remises, Ristournes à obtenir	322 129	388 049
Produits à recevoir	22 238	37 467
Clients – Factures à établir	164 399	193 970
Intérêts courus sur dépôts et cautionnements		
Intérêts courus sur compte courant		
TOTAL	508 766	619 486

4.9. Comptes de régularisation

4.9.1 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 22 669 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Charges d'exploitation	22 669	22 794
Charges financières	0	0
Charges exceptionnelles	0	0
TOTAL	22 669	22 794

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1. Capitaux propres

Situation à l'ouverture	Chiffres exprimés en euros		
Capitaux Propres avant distributions			2 899 209
Distributions sur résultats antérieurs			251 206
Variation du capital			
Variation des primes liées au capital			
Variation des réserves			
Variation des subventions d'investissement			
Variation des provisions réglementées			
Autres variations			-1 231
Résultat de l'exercice			-119 409
Situation à la clôture de l'exercice			**2 527 363**

5.2. Etat des provisions

En accord avec le règlement CRC n°2000-06 sur les passifs, toute obligation de la société à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et donnant lieu à une sortie de ressources sans contrepartie, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Le détail des provisions par nature est le suivant :

5.2.1 Provisions pour risques

NEANT

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Dotations	Reprises	Au 31/12/2019
Provisions pour litige prud'homal				
Provisions pour garantie Clients				
Provisions pour charges				
Provisions pour amendes pénalité				
TOTAL	0	0	0	0

5.2.2 Provisions pour charges

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Dotations	Reprises	Au 31/12/2019
Provisions pour pensions et obligations similaires	122 343	18 506	32 558*	108 291
Provisions pour impôts				
Provisions pour gros entretiens				
Provisions pour Médailles du Travail	10 990	1 371	746	11 616
TOTAL	133 333	19 877	33 304	119 907

* dont 157 € correspondant à une régularisation des années antérieures

5.2.2.1 Provisions pour indemnités de fin de carrière

Il n'existe pas, pour la société, de régime de retraite à prestations définies autre que les indemnités de départ à la retraite légales en France. Les régimes à prestations définies sont comptabilisés au bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture.

Les cotisations versées au titre des régimes qui sont analysés comme des régimes à cotisations définies sont comptabilisés en charges de l'exercice.

La provision pour indemnités de fin de carrière s'élève à 108 291 euros au 31/12/2019.

Paramètres économiques :

Augmentation annuelle des salaires à taux constant de 2 % pour les cadres et les non cadres

Paramètres sociaux :

Le taux de charges sociales retenu est de 41% pour l'ensemble des catégories.
Le taux de turnover annuel a été établi par tranche d'âge de la façon suivante :

	Cadres	Non Cadres
16 – 20 ans	3 %	20 %
21 – 25 ans	3 %	18 %
26 – 30 ans	3 %	15 %
31 – 35 ans	16 %	12 %
36 – 40 ans	6 %	10 %
41 – 45 ans	4 %	11 %
46 – 50 ans	6 %	5 %
51 – 55 ans	4 %	5 %
56 – 67 ans	0 %	0 %

Paramètres techniques :

La table de survie retenue est la table règlementaire : INSEE 2018
La méthode de calcul retenue est la méthode des unités de crédits projetés.
Le taux d'actualisation utilisé est le taux IBOXX au 30/11/2019.
Ce taux est de 0.62% au 31/12/2019 (1.62 % au 30/11/2018)
La société ne couvre pas l'engagement de retraite par des versements à un fonds.
La dotation de l'exercice s'élève à 18 506 euros.
La reprise de l'exercice s'élève à 32 558 euros dont 157 € au titre d'une régularisation des années antérieures.

5.2.2.2 Provisions pour médailles du travail

Cette provision est constituée par la médaille du travail proprement dite.

Le calcul de cette provision s'effectue selon les divers paramètres suivants :

Paramètres économiques :

Augmentation annuelle des salaires à taux constant de 2 % pour les cadres et les non cadres

Durée de travail pour l'attribution de la médaille du travail : 20,30,35 et 40 ans.

Paramètres sociaux :

Le taux de charges sociales retenu est de 41% pour l'ensemble des catégories.

Le taux de turnover annuel a été établi par tranche d'âge de la façon suivante :

	Cadres	Non Cadres
16 – 20 ans	3 %	20 %
21 – 25 ans	3 %	18 %
26 – 30 ans	3 %	15 %
31 – 35 ans	16 %	12 %
36 – 40 ans	6 %	10 %
41 – 45 ans	4 %	11 %
46 – 50 ans	6 %	5 %
51 – 55 ans	4 %	5 %
56 – 67 ans	0 %	0 %

Paramètres techniques :

La table de survie retenue est la table règlementaire : INSEE 2018
La méthode de calcul retenue est la méthode des unités de crédits projetés.
Le taux d'actualisation utilisé est le taux IBOXX au 30/11/2019.
Ce taux est de 0.62% au 31/12/2019 (1.62 % au 31/11/2018)
La dotation de l'exercice s'élève à 1 371 euros.
La reprise de l'exercice s'élève à 746 euros.

5.2.3 Provision pour dépréciation des immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Dotations	Reprises	Au 31/12/2019
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions autres immos financières				
TOTAL	0	0	0	0

5.2.4 Provision amortissements dérogatoires

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Dotations	Reprises	Au 31/12/2019
Amortissements dérogatoires	50 480	1 766	2 996	49 249
TOTAL	50 480	1 766	2 996	49 249

5.2.5 Provisions pour dépréciation des stocks

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Dotations	Reprises	Au 31/12/2019
Matières premières				
Produits finis				
Marchandises	184 123	160 627	184 123	160 627
TOTAL	184 123	160 627	184 123	160 627

5.2.6 Provisions pour dépréciation des créances

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Dotations	Reprises	Au 31/12/2019
Poste : Clients douteux	66 344	59 203	30 367	95 181
Poste : Autres créances				
TOTAL	66 344	59 203	30 367	95 181

5.3. Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	41 542	41 542		
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	599 381	599 381		
Personnel et comptes rattachés	142 143	142 143		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	102 922	102 922		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	75 884	75 884		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	14 738	14 738		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	99 769	99 769		
Autres dettes	358 737	358 737		
Dette rep.de titres emp. Ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 435 116	1 435 116	0	0

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	

5.4. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2019	Exercice 2018
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	146 443	146 866
Dettes fiscales et sociales	189 834	261 885
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	227	
Emprunts et dette financières divers (dt empr. Partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	18	14 000
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	**336 522**	**422 751**

5.5. Disponibilités et équivalents de trésorerie

Disponibilités exprimées en euros	Valeurs Brutes		Dépréciations	
	Solde à la clôture	Solde à l'ouverture	Solde à la clôture	Solde à l'ouverture
VMP détenues à des fins de transaction				
VMP sur actions propres				
Disponibilités	2 922	2 509		
TOTAL	**2 922**	**2 509**	**0**	**0**

Les valeurs mobilières de placement figurent pour leur valeur d'acquisition.

Lorsque leur valeur d'inventaire, correspondant à leur valeur de marché, est inférieure à leur coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Valeurs exprimées en euros	Solde à la clôture	Solde à l'ouverture
Disponibilités et équivalents de trésorerie	2 922	2 509
Concours bancaires courants	227	0
TOTAL	2 695	2 509

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont constitués des soldes débiteurs de banque et des soldes de caisse.

Les concours bancaires courants sont constitués des soldes créditeurs de banque et des crédits spots (court terme). Au 31 décembre aucun spot n'a été souscrit.

5.6. Comptes de régularisation

5.6.1 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit :

NEANT

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2019 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2019 France	Exercice 2019 CEE + Export	Exercice 2019 Total	Exercice 2018 Total
Ventes de marchandises	5 549 303		5 549 303	6 606 989
Ventes de produits finis				
Production vendue de services	633 299		633 299	826 975
Chiffre d'affaires	6 182 602		6 182 602	7 433 964
%	100,00 %	%	100,00 %	

6.2. Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Production stockée		
Production immobilisée		
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation	120 747	83 406
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	273 069	240 855
TOTAL	393 816	324 261

6.3. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 76 858 € et s'analyse de la façon suivante :

Charges financières :
- Intérêts et charges assimilés : 2 136 €

Produits financiers :
- Produits financiers de participations : 75 561 €
- Autres intérêts et produits assimilés : 3 434 €

Les produits financiers de participations se répartissent comme suit :

Sociétés concernées	Dividendes reçus
SCI CARREFOUR DES CHESNES	75 561

6.4. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de 13 807 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2019	Exercice 2018
PRODUITS EXCEPTIONNELS	16 236	19 381
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	10 194	4 645
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 900	6 734
Reprises sur provisions et transferts de charges	3 141	8 002
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 428	8 725
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	519	4 925
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		2 458
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 910	1 342
RESULTAT EXCEPTIONNEL	13 807	10 656

Les charges et les produits des éléments d'actif cédés s'analysent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Valeur brute	Valeur Nette Comptable	Prix de Cession	Résultat de cession
Ventes d'immobilisations corporelles	1560	0	2900	2900
Ventes d'immobilisations incorporelles				
Ventes d'immobilisations financières				
Mises au rebut Immobilisations incorporelles				
Mises au rebut Immobilisations corporelles				
TOTAL	1560	0	2900	2900

6.5. Participation des salariés

Un accord de participation regroupant les sociétés SAMSE, MAURIS BOIS, CHRISTAUD, CELESTIN MATERIAUX, BLANC MATERIAUX, LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES, TARARE MATERIAUX, VAUDREY et MAT APPRO a été mis en place pour la période allant du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2020.

Le calcul de la Réserve Spéciale de Participation (RSP) correspond à une formule dérogatoire qui s'avère en 2019 plus favorable que la formule de droit commun.

La quote-part de cette participation revenant aux salariés de la société au titre de l'exercice est de 21 240 euros (contre 18 348 euros en 2018).

6.6. Impôt sur les bénéfices

6.6.1 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

CRépartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat Courant	-111 976		-111 976
Résultat Exceptionnel	13 807		13 807
Participation des salariés	-21 240		-21 240
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
Complément IS			
RESULTAT COMPTABLE	-119 409	0	-119 409

6.6.2 Fiscalité différée et latente

Rubriques	Montant
IMPOT DU SUR :	
Provisions réglementaires :	
Amortissements dérogatoires (1)	**15267**
Provisions à réintégrer ultérieurement	
Subventions d'investissement	
TOTAL ACCROISSEMENTS	15267
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Congés payés (1)	**29760**
Participation des salariés (1)	**6584**
Autres (1) TASCOM & provision retraite	- **1307**
A déduire ultérieurement :	
Autres	
Produits non taxables temporairement	
Plus-values nettes à court terme	
Plus-values de fusion	
TOTAL ALLEGEMENTS	35037
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	-19770
IMPOT DU SUR :	
Plus-values différées	
CREDIT A IMPUTER SUR :	
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	

(1) Impôt calculé au taux de 31%.

6.6.3 Incidence sur le résultat de l'application des dispositions fiscales

Impact sur le résultat de l'exercice	2019
Résultat de l'exercice	-119 409
- Impôt sur les bénéfices	
- Crédits d'impôts :	
crédit d'impôt en faveur de la recherche	
crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	
crédit d'impôt famille	
réduction d'impôt en faveur du mécénat	
crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
autres imputations	
Résultat avant impôt (ou crédit d'impôt)	**-119 409**
+ Dotations de l'exercice aux provisions réglementées	1 766
- Reprises de l'exercice sur provisions réglementées	2 996
Variation des provisions réglementées : - amortissements dérogatoires	-1 230
Résultat hors dispositions fiscales	**-120 639**

7. INFORMATIONS DIVERSES

7.1. Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2019, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2019	Effectif
Cadres	3
Agents de maîtrise, techniciens et employés	12
Ouvriers	9
TOTAL	24

7.2. Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société SA SAMSE - 2 rue Raymond Pitet – 38100 Grenoble, au capital de 3 458 084 euros et qui détient REMAT à 100 %.

7.3. Liste des filiales et des participations

En K€

Sociétés	Capital	Réserves et RAN avant affectation des résultats (hors capital social)	QP du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus BRUTE	Valeur comptable des titres détenus NETTE	Prêts et avances consenties et non remboursées	Chiffre d'affaires	Résultat Net
SCI CARREFOUR DES CHESNES	2531	329743	69.88	840840	840840		133062	111169
REMAT SERVICE	10000	-78491	100	10000	10000		298228	-73285

7.4. Rémunération des organes d'administration

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une rémunération individuelle.

7.5. Engagements financiers

7.5.1 Engagements donnés

Engagements donnés	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à la trésorerie				
Liés aux locations Liés aux prestations de services	9192			9192
	0	0	0	0

7.5.2 Engagements reçus

NEANT

Engagements reçus	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à l'exploitation / immobilier/ expansion				
Créances garanties				
	0	0	0	0

ODICÉO

115, boulevard Stalingrad – C.S. 52038
69616 Villeurbanne Cedex
S.A. au capital de € 275.000
430 130 393 R.C.S. Lyon

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

Société par Actions Simplifiée

REMAT

Route de Grenoble
38430 SAINT JEAN DE MOIRANS

REMAT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

À l'Associée unique de la société REMAT,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société REMAT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Comité de Direction le 24 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Le paragraphe « 3.2 Evaluation des stocks de marchandises » de l'Annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et à la dépréciation des stocks de votre société. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans la note de l'Annexe.

Le paragraphe « 3.3 Créances » de l'Annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et à la dépréciation des créances de votre société. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans la note de l'Annexe.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la Direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Associée unique.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de Direction.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Villeurbanne, le 30 avril 2020

Le Commissaire aux Comptes

ODICÉO, représenté par
Dave MOLLIEX

COMPTES ANNUELS

REMAT

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

2019

REMAT
Société par Actions Simplifiée au capital de 87 376 €
Route de Grenoble 38430 ST JEAN DE MOIRANS
073 500 316 RCS GRENOBLE

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
PRESENTEE A L'ASSOCIEE UNIQUE LE 11 MAI 2020
ET DECISION ADOPTEE PAR CELLE-CI SANS MODIFICATION

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Deuxième décision *(Affectation du résultat)*

L'Associée Unique approuve la proposition du Comité de Direction et décide d'affecter la perte de l'exercice qui s'élève à 119 409,02 € en totalité au poste « Report à nouveau »

L'Associée Unique prend acte des dividendes versés au titre des trois précédents exercices :

Exercice	Dividende par actior	Dividende global
2016	220 €	1 201 420 €
2017	74 €	404 114 €
2018	46 €	251 206 €

Pour dépôt

CERTIFIÉ CONFORME